



Communiqué

16 novembre 2012

■ Les chambres de métiers et de l'artisanat soulignent l'augmentation forte de la CFE dans de très nombreuses communes

De nombreux chefs d'entreprises artisanales font savoir qu'ils sont touchés par une augmentation importante de la cotisation foncière des entreprises (CFE). L'APCMA et les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) attirent l'attention des pouvoirs publics sur la tendance lourde de certaines communes à accroître cette contribution, ce qui va encore lester la trésorerie des entreprises déjà fragilisées par la crise économique.

L'APCMA demande au Premier ministre d'assurer sur ce point de la CFE la cohérence avec le Pacte de compétitivité dans la démarche de « *stabilisation sur la durée du quinquennat des cinq dispositifs fiscaux importants pour l'investissement et la vie des entreprises* ».

Les chambres de métiers et de l'artisanat rappellent au gouvernement qu'il vient d'en exonérer pour 2013 les personnes exerçant sous régime de l'auto-entrepreneur, mesure qui fait perdurer sur ce point, encore une année, l'inégalité de traitement devant l'impôt sur les mêmes domaines d'activités.

Les CMA se réservent de faire connaître les communes qui pratiquent un alourdissement inconséquent de leurs taxes sur les entreprises artisanales, au mépris des difficultés économiques et au risque de contribuer à mettre en péril leur activité.

Contact presse

Elisabeth de Dieuleveult : 01 44 43 10 96 et 06 61 25 98 00 - dieuleveult@apcma.fr
Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA)
12 avenue Marceau - 75008 Paris
www.artisanat.fr